

Le 27 avril 2020

Madame Lavoie,

Par la présente, l'APÉ de l'école des Sept-sommets, souhaite faire la demande d'un amendement au calendrier scolaire 2020-2021 par rapport aux dates de l'option deux.

En effet, lors de la consultation de la communauté-école, les parents et le personnel de l'école ont opté pour l'option de calendrier #2.

Une fois notre consultation terminée, le conseil scolaire anglophone local (SD20) a publié son calendrier scolaire et les dates des deux semaines de congé du printemps ne sont pas les mêmes que celles proposées par le CSF. Ceci entraîne des problèmes logistiques importants pour les familles dont les enfants fréquentent des écoles dans les deux conseils scolaires.

Ainsi, nous demandons un amendement afin que les deux semaines de vacances du printemps 2021 pour l'école des Sept-sommets aient lieu aux mêmes dates que celles du conseil scolaire anglophone local, soit :

- Du 22 mars au 1<sup>er</sup> avril 2021 inclusivement;
- Puisque le vendredi de la seconde semaine du congé est le Vendredi Saint, que cette journée soit reportée au vendredi 19 mars 2021.

N'hésitez pas à communiquer avec l'APÉ de l'école pour toute question à ce sujet.

Bien à vous,



Michelle Laurie, Présidente de l'APÉ des Sept-sommets